

Arrêté du 6 mai 2000 fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'incendie et de secours — Sect

Complotisme et Survivalisme

Lois et décrets (LODA)

Modifie

Date 27/03/2002

Juridiction / Nature ARRETE

NOR / Numéro INTE0000272A

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000765094>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] BCG ; - la vaccination contre l'hépatite B ; - la vaccination contre la leptospirose ; - la vaccination contre l'hépatite A ; - la vaccination contre la typhoïde et les méningites A et C ; - la vaccination [...] Ces vaccinations n'ont pas un caractère obligatoire. En cas de refus, le médecin sapeur-pompier susvisé devra avertir l'autorité territoriale d'emploi. [...]

[...] contre la leptospirose ; - la vaccination contre l'hépatite A ; - la vaccination contre la typhoïde et les méningites A et C ; - la vaccination contre la rage. [...] Ces vaccinations n'ont pas un caractère obligatoire. En cas de refus, le médecin sapeur-pompier susvisé devra avertir l'autorité territoriale d'emploi. [...]

[...] Les vaccinations obligatoires sont celles prescrites par l'article L. 10, premier alinéa, du code de la santé publique. [...] La validité de la vaccination par le BCG, effectuée antérieurement, doit être attestée par un certificat de positivité de l'intradermo-réaction à la tuberculine datant de moins de trois mois ou, à défaut [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE INTE0000272A du 27 mars 2002, « Arrêté du 6 mai 2000 fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'incendie et de secours – Sect ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000765094> (consulté le 27 août 2026).